

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

①1 N° de publication : **2 598 300**
(à utiliser que pour les
commandes de reproduction)

②1 N° d'enregistrement national : **86 06884**

⑤1 Int Cl^a : A 48 B 11/02.

①2

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 12 mai 1986.

③0 Priorité :

④3 Date de la mise à disposition du public de la
demande : BOPI « Brevets » n° 46 du 13 novembre 1987.

⑥0 Références à d'autres documents nationaux appa-
rentés :

⑦1 Demandeur(s) : *DREYSTADT Stéphane.* — FR.

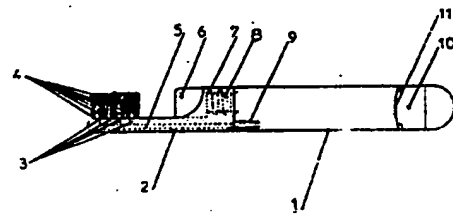
⑦2 Inventeur(s) : Stéphane Dreystadt.

⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire(s) :

⑧4 Brosse à dents intégrant un réservoir de dentifrice et un dispositif doseur et un dispositif diffuseur.

⑧7 Dispositif caractérisé en ce qu'il est constitué d'une
brosse à dents 2 associée de façon fonctionnelle à un résé-
voir de dentifrice 1. Le tout permettant avec un système
doseur 6 + 7 + 8 d'appliquer en une opération simple et
unique une dose de dentifrice sur les poils de la brosse.



FR 2 598 300 - A1

La présente invention concerne une brosse à dents intégrant un réservoir de dentifrice et comportant un dispositif diffuseur.

L'ensemble permet, en une opération simple et unique, de déposer une dose de dentifrice sur la brosse. La brosse à dents et le tube de dentifrice constituent dans leur présentation et usage courant des éléments
5 totalement dissociés, même si, dans leur utilisation on les emploie simultanément.

Aussi, l'une des originalités de la présente invention réside dans l'association fonctionnelle et homogène de ces deux éléments. Association
10 par laquelle l'adjonction d'un dispositif diffuseur et d'un dispositif doseur permet, par une simple pression sur ce dernier, une répartition quantitativement adéquate et homogène de la pâte dentifrice sur les poils de la brosse à dents. Et ce, dans un souci de manipulations réduites et de facilité d'emploi accrue pour l'utilisateur.

L'invention se compose d'une brosse à dents (2), d'un réservoir de dentifrice (1) servant aussi de manche pour la brosse, d'un dispositif doseur (6) + (7) + (8) et d'un dispositif diffuseur (2) + (3) + (9).
15

Le dispositif diffuseur comprend un conduit (5) débouchant à l'une de ses extrémités sur des orifices (3) situés entre les faisceaux de poils (4) de la brosse (2); l'autre extrémité se prolongeant par un
20 bec (9) servant de percuteur qui plonge dans le réservoir de dentifrice (1). Le réservoir de dentifrice (1) pouvant se changer une fois vide; il constitue aussi le manche de la brosse.

La liaison brosse-réservoir se fait par emboîtement étanche.

Le dispositif doseur comprend un bouton-poussoir (6) prolongé d'un piston (8) qui pénètre dans le réservoir de dentifrice (1) comprimant ainsi la pâte qui s'évacue dans le conduit creux (5) du diffuseur jusqu'aux orifices (3) de la brosse (2). Le volume de pâte ainsi évacué correspond au volume du piston (8) ayant pénétré dans le réservoir.
25

Une fois la pâte dentifrice sur les poils (4) de la brosse (2), relâcher la pression exercée sur le bouton-poussoir (6). Sous l'action d'un ressort (7) lové autour du piston du bouton-poussoir, ce dernier reprend alors sa position initiale. Une dépression aspire alors la pâte dentifrice du réservoir (1). La pâte ainsi aspirée entraîne dans sa montée un piston (10) coulissant intérieurement le long du réservoir de
30 dentifrice (1) comblant le volume de pâte évacuée. Ce piston (10) com-

.../...

(11)

porte sur sa partie supérieure une face bombée et souple/ qui sous l'effet d'une pression aura tendance à s'élargir, bloquant ainsi le piston (10).

Les différentes parties constituant la brosse et le réservoir de 5 dentifrice seront réalisées préférentiellement en matière plastique.

REVENDEICATIONS

- 1) Dispositif caractérisé en ce qu'il est constitué d'une brosse à dents (2) associée de façon fonctionnelle à un réservoir de dentifrice (1). Le tout permettant, avec un système doseur (6) + (7) + (8) d'appliquer en une opération simple et unique une dose de dentifrice sur
5 les poils de la brosse.
- 2) Brosse à dents (2) selon la revendication 1) caractérisée en ce que le système diffuseur (2) + (3) + (9) de pâte dentifrice est intégré dans la brosse.
- 3) Brosse à dents selon les revendications 1) et 2) caractérisée
10 en ce que le système diffuseur se compose d'un conduit creux (2) terminé à l'une de ses extrémités par des orifices gicleurs (3) débouchant entre les faisceaux de poils (4) de la brosse.
- 4) Brosse à dents (1) selon les revendications 1), 2) et 3) caractérisée en ce que le manche de la brosse sert de réservoir de denti-
15 frice.
- 5) Brosse à dents selon la revendication 4) caractérisée en ce que le réservoir de dentifrice (1) est remplaçable une fois vide.

2598300

